Depuis trois ans, l’ADAV anime un Centre ressource régional en écomobilité dont l’un des axes consiste à structurer un réseau des acteurs de l’écomobilité scolaire. L’année dernière, une étude régionale portant sur l’état de l’art des démarches a permis d’identifier de nombreuses actions portées par différents types de structures : établissements scolaires, collectivités, associations et parfois parents d’élèves, réparties assez équitablement sur l’ensemble du territoire. Un autre constat qui a pu être formulé est que la plupart des actions relevant de l’écomobilité scolaire peuvent correspondre à trois catégories :

* actions ponctuelles (réponse à une problématique particulière, événement annuel de type Marchons vers l’école, permis piétons…) ;
* action par mode (pédibus, vélobus ou encore « hippobus », covoiturage…) ;
* démarche globale intégrée, sous-entendu Plan de Déplacements scolaires.

Au bureau d’études mandaté pour mener ce travail de diagnostic, il a également été demandé d’organiser deux ateliers régionaux afin de proposer des pistes d’actions et une stratégie afin de démultiplier ces démarches, par la mobilisation des publics ayant pris activement part à l’enquête.

Un rapport final de l’étude a été publié et est en téléchargement sur le site ecomobilite.org, la plateforme du Centre ressource.

Fin 2013 et début 2014, dans la continuité de la dynamique initiée par cette enquête, deux journées d’étude ont été organisées en partenariat avec le GRAINE Pays du Nord (réseau d’associations œuvrant dans le domaine de l’éducation à l’environnement et au développement durable) afin d’échanger sur les pratiques en région. La 2e journée était consacrée à la mise en place de Plans de Déplacements Scolaires avec le témoignage introductif de la Maison Départementale du Développement Local du Pas-de-Calais qui porte un tel projet sur la commune de Pernes, dans le Ternois. Celui-ci concerne un collège, une école maternelle et une école primaire localisés sur un même secteur dense dont l’espace est très contraint puisque situés sur une rue à sens unique. Un accompagnement du Conseil d’Architecture et d’Urbanisme et de l’Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais a permis d’identifier des pistes d’actions pour faciliter l’usage des alternatives à la voiture individuelle. Ce travail est actuellement en cours et des rencontres avec les personnes concernées (élèves, enseignants, parents d’élèves, transporteurs, la commune…) sont prévues à l’automne. Cette initiative a donc fait l’objet de cette 2e journée d’étude et les participants, principalement des représentants des collectivités réparties sur l’ensemble de la région (les deux départements, la préfecture du Nord, des agglomérations, des communes) ainsi que des représentants du monde associatif ont été invités à prendre part à un jeu de rôle animé par le Pas de Côté (association de promotion de la coopération) visant à s’essayer à ce type de démarche. En conclusion de cette journée, il a été conjointement décidé de proposer une suite qui viserait notamment à s’organiser en réseau pour faciliter l’échange de bonnes pratiques et de retours d’expériences.

À terme, une carte régionale des acteurs sera mise en ligne dans l’objectif de permettre à tout porteur de projet intéressé par cette dynamique de trouver localement la structure habilitée à l’accompagner dans l’élaboration de sa démarche.

Le réseau compte actuellement deux cents partenaires environ qui se sont montrés intéressés pour démultiplier les actions d’écomobilité scolaire sur leur secteur de compétence.

*A METTRE EN ENCADRE ?*

*Le site ecomobilite.org fait peau neuve.*

*L’objet de ce site est d’offrir un portail d’information régional sur le thème de l’écomobilite. Il vient d’être mis à jour et vous y trouverez des annonces d’évènements, des ressources, des récits d’actions exemplaires, une revue de presse, …*

*Très prochainement, vous pourrez également accéder à une cartographie régionale des acteurs de l’écomobilité scolaire qui précisera les compétences et les possibilités d’intervention de chacun des acteurs référencés.*